

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2024

ACCÉLÉRER ET CONTRÔLER LE VERDISSEMENT DES FLOTTES AUTOMOBILES - (N° 2452)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 83

présenté par

Mme Givernet, Mme Decodts, M. Falorni, Mme Métayer, Mme Clapot, M. Bordat, M. Vuilletet et
M. Armand

TITRE

Au titre, substituer aux mots :

« et à contrôler le verdissement »

les mots :

« la transformation écologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à renommer la proposition de loi en cohérence avec l'introduction d'objectifs d'allègement pour les flottes professionnelles. L'électrification et l'allègement des flottes constituent deux volets indispensables pour réaliser la transition écologique de la voiture.